

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

TABLE DES MATIÈRES

1. HISTORIQUE DES VENTES, DES PRODUITS DES VENTES, DES ABONNEMENTS ET DE LA CONSOMMATION.....	5
2. INDICES D'INTERFINANCEMENT RÉEL PAR CATÉGORIES DE CONSOMMATEURS.....	11
3. ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF EN ÉQUIVALENT TEMPS COMPLET (ETC).....	13
4. NOMBRE DE KILOMÈTRES DE LIGNES DE DISTRIBUTION PAR NIVEAUX DE TENSION.....	13
5. BILAN DE L'APPLICATION DU CODE DE CONDUITE DU DISTRIBUTEUR D'ÉLECTRICITÉ.....	14

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Évolution de la consommation d'électricité par tarifs au Québec 2018 À 2022	9
Figure 2 : Évolution de la consommation d'électricité par tarifs au Québec 2018 À 2022	10

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Historique des ventes d'électricité au Québec par tarifs (GWh) 2018 à 2022	6
Tableau 2 : Historique des produits des ventes d'électricité au Québec par tarifs (M\$) 2018 à 2022.....	6
Tableau 3 : Historique du nombre d'abonnements au Québec par tarifs 2018 à 2022.....	7
Tableau 4 : Historique des produits unitaires moyens par tarifs (¢/kWh) 2018 à 2022	7
Tableau 5 : Historique des ventes d'électricité au Québec par secteurs (GWh) 2018 à 2022	8
Tableau 6 : Historique des produits des ventes d'électricité au Québec par secteurs (M\$) 2018 à 2022	8
Tableau 7 : Historique du nombre d'abonnements au Québec par secteurs 2018 à 2022	8
Tableau 8 : Indices d'interfinancement par catégories de consommateurs réel 2022	11
Tableau 9 : Répartition du coût de fourniture de l'électricité patrimoniale	12
Tableau 10 : Nombre de kilomètres de lignes de distribution par niveaux de tension au 31 décembre 2022	13

1. HISTORIQUE DES VENTES, DES PRODUITS DES VENTES, DES ABONNEMENTS ET DE LA CONSOMMATION

1 Les informations relatives aux ventes et aux produits des ventes au Québec, par tarifs et par
2 secteurs, sont présentées aux tableaux suivants :

3 • Tableaux 1 à 3 : ventes en GWh, produits des ventes d'électricité en M\$¹ et nombre
4 d'abonnements, répartis par tarifs ;

5 • Tableau 4 : produits unitaires moyens par tarifs ;

6 • Tableaux 5 à 7 : ventes en GWh, produits des ventes d'électricité en M\$² et nombre
7 d'abonnements, répartis par secteurs.

8 Les figures 1 et 2 présentent l'évolution de la consommation d'électricité par tarifs au Québec
9 sur la période 2018 à 2022.

¹ Les produits des ventes présentés aux tableaux 2 et 6 totalisent 13 396 M\$ et correspondent aux ventes de 13 231 M\$, comme indiqué à la page 73 du *Rapport annuel 2022* d'Hydro-Québec, ajustées de l'effet de la gestion à court terme des risques financiers assumés par l'actionnaire s'élevant à +165 M\$.

² *Ibid.*

**TABLEAU 1 :
HISTORIQUE DES VENTES D'ÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC PAR TARIFS (GWH)
2018 À 2022**

	2018	2019	2020	2021	2022
D (1)	63 511	64 735	62 883	61 969	65 277
DM	2 230	2 226	2 110	2 018	2 058
DP	1 173	1 192	1 206	1 274	1 431
DT	2 652	2 535	2 448	2 311	2 175
G (2)	9 796	9 550	8 684	8 843	9 282
G9 (3)	1 153	1 135	1 050	1 129	1 202
M (4)	32 161	32 518	31 064	31 358	32 168
LG	9 516	9 981	9 563	9 665	10 577
H	8	7	7	6	7
L (5)	27 924	27 613	24 544	27 199	27 119
CB (6)				612	867
Contrats spéciaux	22 134	22 559	27 393	28 394	27 985
Éclairage (7)	556	529	494	451	412
Total	172 814	174 580	171 446	175 229	180 560

**TABLEAU 2 :
HISTORIQUE DES PRODUITS DES VENTES D'ÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC PAR TARIFS (M\$)
2018 À 2022**

	2018	2019	2020	2021	2022
D (1)	5 165	5 318	5 141	5 125	5 537
DM	174	176	165	161	168
DP	109	111	113	119	137
DT	156	158	130	128	141
G (2)	997	979	897	925	991
G9 (3)	151	150	142	152	166
M (4)	2 607	2 659	2 568	2 604	2 735
LG	546	567	537	549	613
H	1	1	1	1	1
L (5)	1 363	1 357	1 207	1 347	1 370
CB (6)				33	51
Contrats spéciaux	899	800	950	1 271	1 451
Éclairage (7)	58	55	52	48	44
Rabais sur ventes - Clientèle MFR	(13)	(11)	(14)	(11)	(9)
Total	12 213	12 320	11 889	12 452	13 396

(1) : Tarifs D, DN, D Flex.

(2) : Tarifs G, G Flex, T1, T2, T3 et F.

(3) : Tarifs G9 et BR.

(4) : Tarifs M et MR.

(5) : Tarifs L, LD et LP.

(6) : Tarifs CB de moyenne et de grande puissance.

(7) : Éclairage Sentinelle et éclairage public.

**TABLEAU 3 :
HISTORIQUE DU NOMBRE D'ABONNEMENTS AU QUÉBEC PAR TARIFS
2018 À 2022**

	2018	2019	2020	2021	2022
D (1)	3 690 806	3 734 896	3 783 909	3 839 833	3 896 816
DM	191 062	189 237	187 737	187 809	186 565
DP	5 915	5 957	6 677	6 876	8 017
DT *	106 708	102 336	97 963	94 174	86 948
G (2)	283 272	283 211	285 249	287 476	288 535
G9 (3)	4 231	4 430	4 567	4 726	5 010
M (4)	30 023	31 501	31 666	31 189	31 838
LG	108	107	104	99	105
H	1	1	1	1	1
L (5)	161	162	165	166	165
CB (6)				40	41
Contrats spéciaux	9	9	9	7	7
Éclairage (7)	4 618	4 695	4 753	4 802	4 858
Total	4 316 914	4 356 542	4 402 800	4 457 198	4 508 906

*Pour l'année 2022, il y a eu 112 nouvelles demandes d'adhésion au tarif DT et 7 338 demandes de retraits pour ce même tarif.

**TABLEAU 4 :
HISTORIQUE DES PRODUITS UNITAIRES MOYENS PAR TARIFS (¢/KWH)
2018 À 2022**

	2018	2019	2020	2021	2022
D (1)	8,13	8,22	8,18	8,27	8,48
DM	7,80	7,91	7,82	7,98	8,16
DP	9,29	9,31	9,37	9,34	9,57
DT	5,88	6,23	5,31	5,54	6,48
G (2)	10,18	10,25	10,33	10,46	10,68
G9 (3)	13,10	13,22	13,52	13,46	13,81
M (4)	8,11	8,18	8,27	8,30	8,50
LG	5,74	5,68	5,62	5,68	5,80
H	11,44	12,28	11,64	12,20	12,07
L (5)	4,88	4,91	4,92	4,95	5,05
CB (6)				5,39	5,88
Contrats spéciaux	4,06	3,55	3,47	4,48	5,18
Éclairage (7)	10,43	10,40	10,53	10,64	10,68

- (1) : Tarifs D, DN, D Flex.
 (2) : Tarifs G, G Flex, T1, T2, T3 et F.
 (3) : Tarifs G9 et BR.
 (4) : Tarifs M et MR.
 (5) : Tarifs L, LD et LP.
 (6) : Tarifs CB de moyenne et de grande puissance.
 (7) : Éclairage Sentinelle et éclairage public.

**TABLEAU 5:
HISTORIQUE DES VENTES D'ÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC PAR SECTEURS (GWH)
2018 À 2022**

	2018	2019	2020	2021	2022
Résidentiel	69 566	70 688	68 647	67 572	70 941
Commercial, institutionnel et petits industriels	47 659	47 894	45 146	46 157	47 983
Grands clients industriels	50 252	50 358	52 096	55 779	55 357
Autres	5 337	5 640	5 557	5 721	6 279
Total	172 814	174 580	171 446	175 229	180 560

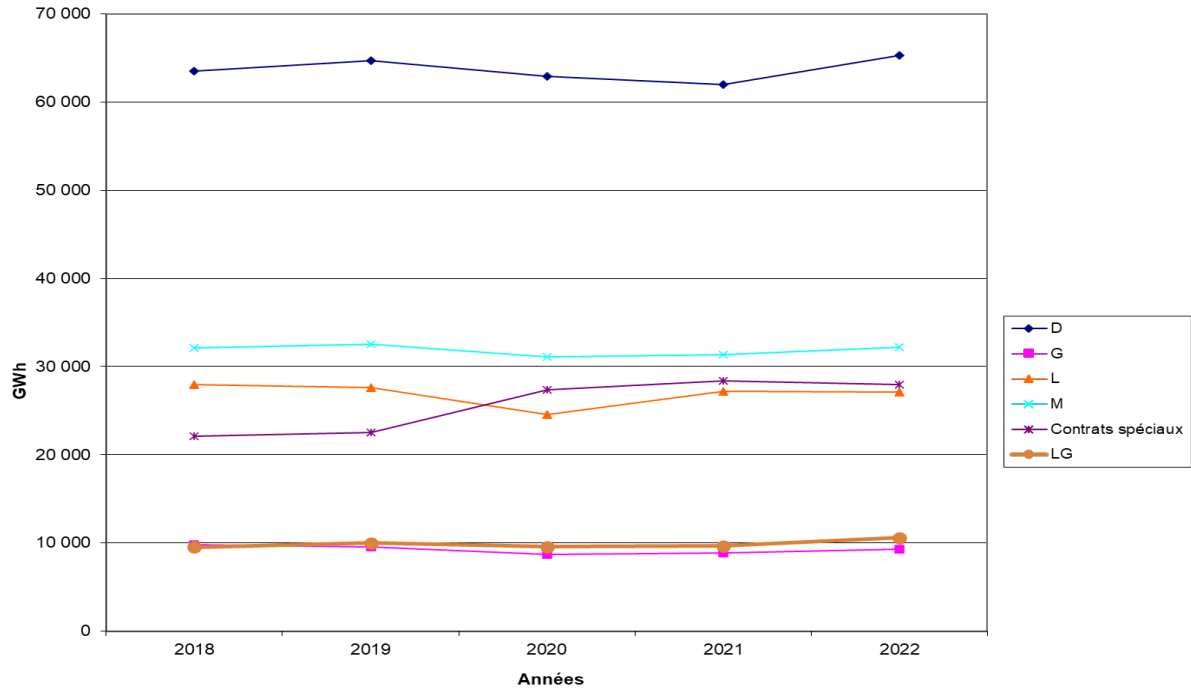
**TABLEAU 6:
HISTORIQUE DES PRODUITS DES VENTES D'ÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC PAR SECTEURS (M\$)
2018 À 2022**

	2018	2019	2020	2021	2022
Résidentiel	5 604	5 763	5 549	5 533	5 983
Commercial, institutionnel et petits industriels	4 016	4 056	3 853	3 957	4 205
Grands clients industriels	2 275	2 170	2 168	2 631	2 839
Autres	331	342	333	342	378
Rabais sur ventes - Clientèle MFR	(13)	(11)	(14)	(11)	(9)
Total	12 213	12 320	11 889	12 452	13 396

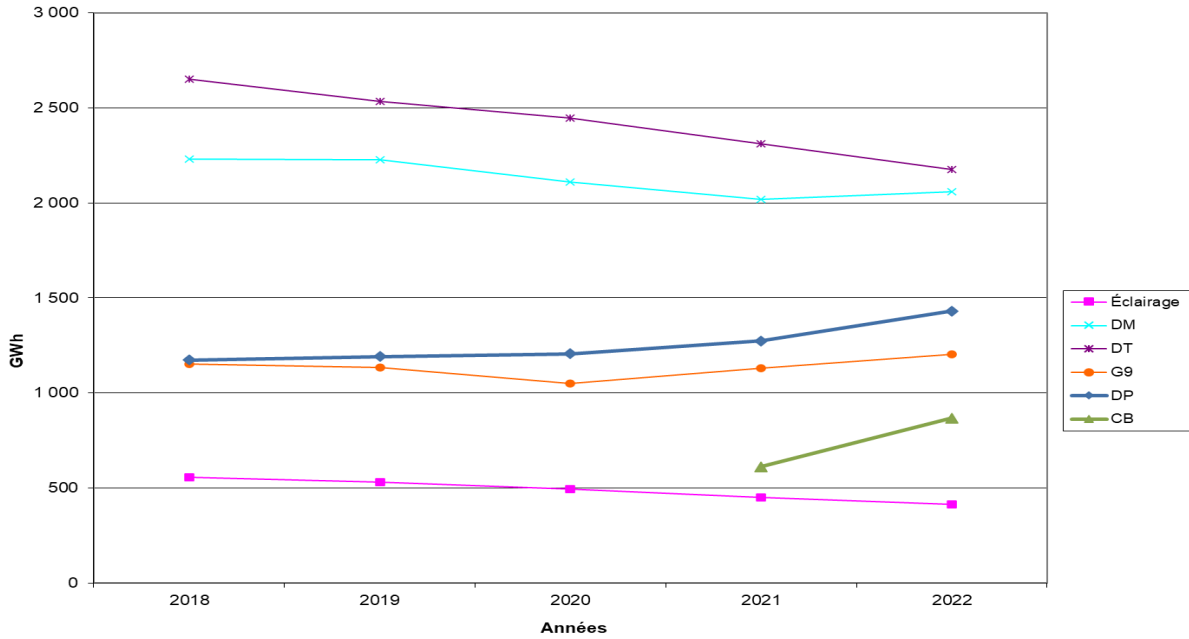
**TABLEAU 7:
HISTORIQUE DU NOMBRE D'ABONNEMENTS AU QUÉBEC PAR SECTEURS
2018 À 2022**

	2018	2019	2020	2021	2022
Résidentiel	3 994 491	4 032 426	4 076 286	4 128 692	4 178 346
Commercial, institutionnel et petits industriels	317 608	319 225	321 562	323 501	325 498
Grands clients industriels	185	186	189	193	194
Autres	4 630	4 705	4 763	4 812	4 868
Total	4 316 914	4 356 542	4 402 800	4 457 198	4 508 906

**FIGURE 1 :
ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ PAR TARIFS AU QUÉBEC
2018 À 2022**



**FIGURE 2 :
ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ PAR TARIFS AU QUÉBEC
2018 À 2022**



2. INDICES D'INTERFINANCEMENT RÉEL PAR CATÉGORIES DE CONSOMMATEURS

1 ~~Hydro Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur) n'est actuellement~~
 2 ~~pas en mesure de fournir cette information en raison de l'évolution de l'entreprise vers « Une~~
 3 ~~Hydro », qui exige des ajustements au modèle de cheminement de coûts. Elle sera déposée~~
 4 ~~ultérieurement à la Régie.~~

5 Le tableau 8 présente les indices d'interfinancement réel pour l'année 2022 par catégories de
 6 consommateurs. Ces indices, calculés à partir des données réelles, sont établis selon les
 7 principes reconnus de méthode de répartition du coût de service et tenant compte des intrants
 8 de coûts désormais disponibles³.

TABLEAU 8 :
INDICES D'INTERFINANCEMENT PAR CATÉGORIES
DE CONSOMMATEURS RÉEL 2022

Catégories de consommateurs	Interfinancement
Domestiques	85,6
Généraux	125,5
Tarif G ⁽¹⁾	123,0
Tarif M ⁽²⁾	133,6
Tarif CB moyenne puissance	145,9
Tarif LG ⁽³⁾	100,0
Tarif CB grande puissance	124,1
Grands industriels	105,4

¹ Incluant tarifs G, à forfait, d'éclairage public et Sentinelle

² Incluant tarifs M et G9

³ Incluant tarifs LG et H

9 Le Distributeur tient à rappeler que les indices d'interfinancement réel pour l'année 2022
 10 reflètent notamment :

- 11 • l'évolution réelle des caractéristiques de consommation de chaque catégorie de
 12 consommateurs ;
- 13 • l'évolution du contexte économique.

14 Le tableau 9 présente la répartition du coût moyen de fourniture par catégories de
 15 consommateurs de l'électricité patrimoniale pour l'année 2022.

³ Dossier R-4235-2023.

TABLEAU 9 :
RÉPARTITION DU COÛT DE FOURNITURE DE L'ÉLECTRICITÉ PATRIMONIALE

Catégories de consommateurs	Coût de fourniture (¢/kWh)
Tarif D et DM	3,64
Tarif DP	3,32
Tarif DT	3,29
Tarif Flex D	3,88
Tarif G et à forfait	3,29
Tarif Flex G	3,46
Tarif G-9	3,16
Tarif M	3,08
Tarif Chaines de blocs - Moyenne puissance	2,66
Tarif LG	3,03
Tarif Chaines de blocs - Grande puissance	2,42
Tarif d'éclairage public et sentinelle	3,06
Tarif L	2,43
Tarif H	2,73
Contrats spéciaux ¹	2,39

¹ À titre indicatif, avant application des dispositions de l'article 52.2.1 de la loi sur la Régie de l'énergie (Chapitre R-6.01).

3. ÉVOLUTION DE L'FFECTIF EN ÉQUIVALENT TEMPS COMPLET (ETC)

- 1 Le Distributeur n'est plus en mesure de fournir cette information sous la forme présentée
2 antérieurement en raison de l'évolution de l'entreprise vers « Une Hydro ».

4. NOMBRE DE KILOMÈTRES DE LIGNES DE DISTRIBUTION PAR NIVEAUX DE TENSION

- 3 Le tableau & 10 présente le nombre de kilomètres de lignes de distribution en moyenne et
4 basse tension, tant au niveau aérien que souterrain. Le nombre de kilomètres de lignes en
5 basse tension est établi selon une estimation.

TABLEAU & 10 :
NOMBRE DE KILOMÈTRES DE LIGNES DE DISTRIBUTION
PAR NIVEAUX DE TENSION AU 31 DÉCEMBRE 2022

Niveaux de tension	Kilomètres de lignes
Moyenne tension	120 026
Basse tension ⁴	107 770
Total	227 796

- 6 Ces données excluent 272 km de lignes de transport (69 kV et moins) appartenant au
7 Distributeur et qui desservent la clientèle raccordée à des réseaux autonomes.

⁴ Depuis 2009, la longueur du réseau basse tension aérien est établie à partir d'un relevé terrain réalisé par échantillonnage et est confirmée par un relevé terrain complémentaire effectué en 2011. La longueur du réseau souterrain basse tension, quant à elle, a été estimée à environ 56 % de la longueur du réseau souterrain moyenne tension. Cet estimé a été validé avec l'historique des sorties de magasin des 20 dernières années.

5. BILAN DE L'APPLICATION DU CODE DE CONDUITE DU DISTRIBUTEUR D'ÉLECTRICITÉ

- 1 En 2022, dans sa volonté d'adapter ses façons de faire aux réalités de la transition
2 énergétique, Hydro-Québec a aboli les divisions pour une évolution vers « Une Hydro ».
3 ~~L'attestation partielle du présent Code de conduite pour l'année 2022 tient compte de cette~~
4 ~~évolution.~~
- 5 L'application du présent Code de conduite du Distributeur, pour l'année 2022, a été attestée
6 en tenant compte de cette évolution⁵.

⁵ Attestation 2022 sur l'application du volet comptable du Code de conduite du Distributeur émise en date du 29 septembre 2023.



Rapport annuel 2022 sur l'application du
Code de conduite du Distributeur

Le *Code de conduite du Distributeur* (Code) vise les transactions pour les approvisionnements en électricité qui ne sont pas soumis à la procédure d'appel d'offres prévue à la *Loi sur la Régie de l'énergie* et ses règlements d'application, y compris les achats effectués sous dispense. Il vise à prévenir toute forme de traitement préférentiel par les équipes responsables des approvisionnements du Distributeur en régissant les comportements et les échanges d'employés et d'informations.

Pour l'année 2022, l'attestation de conformité au Code est signée par la directrice p.i. – Conformité d'entreprise et tient compte de l'évolution de l'entreprise. L'attestation liée à l'application du volet comptable du Code, soit les articles 4.11 à 4.15, 4.19 à 4.22 et 5.1 à 5.3 sera déposée ultérieurement.

En vertu de l'article 8.2 du Code, la directrice – Prévision de la demande et approvisionnement en électricité de même que la directrice – Planification de la conduite du système énergétique collaborent à l'organisation et au suivi des processus d'information. Ainsi, nous avons pris connaissance de l'environnement de contrôle dans lequel se sont effectuées les activités avec les unités du Producteur en 2022. Nous nous sommes aussi assurés que les processus d'information et de formation des intervenants impliqués dans les activités liées à l'approvisionnement en électricité et à la prévision et l'optimisation de la conduite du système énergétique répondaient aux exigences du Code. Les procédures mises en œuvre ont permis de recueillir des éléments probants appropriés pour réaliser la présente attestation et fournir une assurance raisonnable du respect de l'ensemble des règles du Code.

Sur la base du travail effectué, nous concluons que les règles en vigueur énoncées dans le *Code de conduite du Distributeur* ont été appliquées de façon satisfaisante tout au long de l'année 2022.



Caroline Dupuis
Directrice p.i. – Conformité d'entreprise
Direction – Conformité d'entreprise
Affaires corporatives, juridiques et réglementaires et gouvernance

Le 17 avril 2023



**Attestation 2022 sur l'application du volet comptable
Code de conduite du Distributeur**

Le Code de conduite du Distributeur (« le Code ») vise notamment à prévenir que les activités commerciales des entités affiliées du Distributeur soient financées, en tout ou en partie, par les clients du service d'électricité du Distributeur, en encadrant les transactions du Distributeur avec ses entités affiliées.


Pour l'année 2022, l'attestation portant sur l'application du volet comptable au Code est signée conjointement par la directrice p.i. – Conformité d'entreprise de même que par le directeur – Contrôle corporatif et gouvernance. Bien qu'elle demeure imputable, la direction – Conformité d'entreprise a mandaté la direction - Contrôle corporatif et gouvernance pour l'assister dans cette évaluation relativement aux articles du Code portant sur le volet comptable, soit les articles 4.11 à 4.15, 4.19 à 4.22 et 5.1 à 5.3 du Code.

En vertu de l'article 8.2 du Code, la directrice p.i. – Conformité d'entreprise et le directeur – Contrôle corporatif et gouvernance collaborent à l'organisation et au suivi des processus touchant le volet comptable. Nous nous sommes assurés que les processus financiers répondent aux exigences du Code. Les procédures mises en œuvre ont permis de recueillir des éléments probants appropriés afin de signer la présente attestation et de fournir une assurance raisonnable du respect des règles du Code portant sur le volet comptable.

De plus, un engagement écrit sur le respect des articles du Code portant sur le volet comptable a été reçu de la part des directeurs responsables du Groupe – Direction financière. Sur la base du travail effectué, nous concluons que les articles portant sur le volet comptable du Code ont été appliqués de façon satisfaisante tout au long de l'année 2022.


Signature numérique de
DB6167
Date : 2023.09.29 11:00:33
-04'00'

Caroline Dupuis
Directrice p.i. – Conformité d'entreprise
Direction – Conformité d'entreprise
Affaires corporatives, juridiques et réglementaires et gouvernance


2023.09.29
09:23:12
-04'00'

Mathieu Hamelin
Directeur – Contrôle corporatif et gouvernance
Direction financière

Le 29 septembre 2023